

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 21 FEVRIER 2015

Adopté par le Comité Directeur du 20 mars 2015

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (10) : Michel EDIAR - Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Sandrine TAISSON - Trésorière-adjointe, Valérie BERGER-CAPBERN, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Ludovic MAILLARD à partir de 14h15, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés (6) : Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Jean-Paul BAUDOIN (pouvoir à Joël POULAIN), Chantal BURBAUD (pouvoir à Hélène EDIAR), Vincent FREY (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Laurent LAINE (pouvoir à Michel EDIAR), Etienne MOREY (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN).

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invités : Bernard DAHY (adjoint au DTN)

Président de séance : Michel EDIAR, Secrétaires de séance : Valérie BERGER-CAPBERN et Joël POULAIN
Début à 9h30, quorum atteint de 15 votants/16.

Mot de bienvenue et introduction du Président

Situation des licenciés au 31/12/14

Par mois				
Mois	Achats	Licenciés	Année N-1	Différence (date à date)
Licences 2013 valables en 2014	864			
Janvier	4637	5501	5485	+16
Février	1001	6502	6389	+113
Mars	483	6985	6823	+162
Avril	245	7230	7086	+144
Mai	127	7357	7227	+130
Juin	43	7400	7280	+120
Juillet	28	7428	7297	+131
Août	6	7434	7314	+120
Septembre	285	7719	7597	+122
Octobre	364	8083	7979	+104
Novembre	182	8265	8124	+141
Décembre	83	8348	8212	+136

27 licences sport santé ont été vendues au 31/12/14

Situation des licenciés au 20/02/2015

Par mois				
Mois	Achats	Licenciés	Année N-1	Différence (date à date)
Licences 2014 valables en 2015	881			
Janvier	4884	5765	5501	+264
Février	692	6457	6502	-45

Bon début d'année avec +264 licenciés au 31/1 par rapport à l'an n-1

87 licences sport-santé au 20/02/2015

Rappel de la date limite pour les dossiers d'AG. Tous les dossiers sont nécessaires pour la rédaction des rapports moral et d'activités.

Réunion au ministère du 16/1/15 concernant la convention d'objectifs :

- perte d'un poste de CTS : la convention cadre 2015 passe de 9 à 8 postes de CTS (DTN compris). La convention cadre 2016 et pour l'olympiade future devrait être fixée dans le courant de l'année 2015 suite à l'audit des DTN. Actuellement, le prochain départ (par mutation ou départ en retraite...) d'un CTS ne sera pas remplacé. Prochain départ en retraite : Bernard DAHY (oct 2016).
- Baisse du budget du ministère des sports de l'ordre de 4,8%
- Baisse de la convention d'objectif 2015 pour le FFCO : 1,7%.
- La subvention du ministère pourrait baisser de l'ordre de 25%, alors qu'elle représente actuellement 33% du budget FFCO à l'horizon 2018-2019.

1. Adoptions des CR

Le CR du Comité Directeur du 13/12/2014, après modifications mineures, est adopté à l'unanimité.

2. Courrier de démission de Franck Dechavanne de la commission Pratiques Sportives

Le président remercie Franck Dechavanne pour le travail effectué.

Le DTN signale que certains éléments de ce courrier sont erronés. Le comité directeur signale que les écrits de ce courrier n'engagent que son rédacteur.

3. AG FFCO

- Élection complémentaire au CD FFCO

Validation des candidatures : Sylvine BROUTET (Aquitaine) et Daniel POEDRAS (Bretagne).

Adopté à l'unanimité.

- Proposition de créer un tarif étudiant.

Validation d'une remise de 1 taux de base (= tarif 19-20 ans) sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité (plafonné à 25 ans). Modification logicielle par prestataire informatique pilotée par Thierry VERMEERSCH.

Adopté à l'unanimité.

- Proposition de déplafonnement du tarif des courses à étapes du groupe national avec maintien du taux de redevance fédérale (taxe fédérale de 30 % fonction du tarif demandé).

Adopté à l'unanimité.

- Proposition de baisse du tarif de la licence sport-santé pour passer à 6 tb à partir de la saison 2016 (actuellement 8tb).

Adopté à l'unanimité.

- Proposition de baisse du tarif de la licence dirigeant pour passer à 6 tb à partir de la saison 2016 (actuellement 8 tb).

Adopté à l'unanimité.

- Augmentation du taux de base de 0,5 % : le taux de base passe de 6,03€ à 6,06€.

Adopté à l'unanimité.

4. La réglementation

Statuts et Règlement Intérieur : les mises à jour proposées sont adoptées à l'unanimité et devront être approuvées lors de l'AG

5. Commission Pratiques Sportives

- Réorganisation de la commission

Suite à la vacance de la présidence de cette commission, un nouvel appel à candidature est lancé : Valérie Berger-Capbern est élue à l'unanimité présidente de la commission Pratiques Sportives.

Il est décidé d'organiser un groupe de travail avec les retours d'expérience des ligues sur les circuits de couleur (disparité entre les ligues, niveaux de traçages à mieux appliquer). Résumer les niveaux de traçage avec un article dans COMag.

- Helga, courrier de Robert MARIQUE en vue d'un référencement officiel : procédure fédérale pour imposer un logiciel sur les courses du groupe national.

Il n'existe pas de procédure de référencement pour ce type de logiciel. Le CD estime que cet intéressant courrier est actuellement sans objet. Un groupe de travail va être créé.

Helga fonctionne bien sur les petites courses, mais est encore instable sur les grosses compétitions en relais. La commission formation a les moyens de gérer une formation mais sur un seul logiciel (implique un choix). Réflexion d'un groupe de travail pour préparer un cahier des charges du chronométrage des compétitions très précis, incluant les erreurs à éviter.

Il est rappelé que les formations sur les systèmes de chronométrage restent à la charge des ligues.

- Règlement des compétitions

. page 24 (étrangers dans les relais) : corriger le texte en ligne pour respecter les décisions des CD d'octobre et décembre 2014 : suppression des 2 exemples.

. date de remontée des qualifiés du CNSR à modifier : 15 équipes de club supplémentaires sont qualifiés selon le CN additionné de leurs coureurs avec une date limite avancée au 30 Mars (date actuelle inapplicable -délai de mise en ligne des courses CN). Accord du CD pour développer une application informatique afin de faire un calcul automatique pour déterminer les qualifiés (pilote = Thierry Vermeersch).

. CO à VTT : correction des catégories d'âge pour le CFC. Au lieu de « 1 jeune homme ou dame de 15, 16 ou 17 ans » remplacer par « 1 jeune homme ou dame H/D 14 ou H/D 17 »

. CO à VTT : correction du tableau 5.2.1 sur les relais : il y a une différence entre les tableaux D et H, inscrire l'âge en sus des catégories. Les 35 (35-39) concourent bien avec les 21 (21-39).

. CO à ski : correction à faire sur l'article 4.5 - Attribution des titres de champion de France

« Le titre de champion de France est attribué à la 1ère Dame et au 1er Homme dans les catégories 14, 18, 21, 40 et 50 ans. De même pour les seconds et 3es qui sont eux médaillés », préciser pour le sprint, uniquement « Elites » et « Jeunes ».

. CO à ski : correction article 5.1, compléter le tableau en ajoutant la colonne « circuit » manquante à droite pour le sprint.

Un erratum passera dans la LOC de mars.

6. Les calendriers

- Calendrier 2015

Challenge National des Ecoles de CO : candidatures des zones Nord-Est (887LO) les 07/08 novembre et Nord-Ouest (ligue IF) les 21/22 novembre, adoptées

- Calendrier 2016

Nationale Sud-Ouest : candidature du 2406/CD24 entre avril/juin (date à préciser), adoptée

Critérium National Sprint Relais : réception de 2 candidatures

. Ligue PZ, le 05/05 à Vaison-la-Romaine (84), avant CFMD-CFC

. Clubs 4504CE/9109IF, le 12/06 à Orléans (45) avec CO la veille sur le 45 par 91.

Vote : candidature ligue PZ = 2 voix, candidature 4504/9109 = 12 voix, 1 abstention.

Candidature 4504/9109 adoptée.

Les candidatures manquent de données techniques : approfondir les dossiers et prévoir une carte B en cas de restrictions d'autorisation (risques sur des cartes trop petites).

Arrivée de Ludovic MAILLARD à 14h15 : 16 voix/16 représentées.

- Réforme du calendrier 2017

9 réponses formelles, 3 réponses informelles, non-réponse de 8 ligues.

Les réponses des ligues sont majoritairement favorables.

Certaines ligues souhaitent conserver un WE fin Août (LO et RA).

Le WE d'Avril interroge plusieurs ligues.

Certaines ligues souhaitent protéger leurs dates.

Une synthèse des remarques des ligues sera réalisée avec le détail.

Vote : couplage des Nationales 2 par 2 (mars et juin), adopté à l'unanimité

O'France (5 jours en été) de préférence sur 2^{ème} semaine de Juillet, adopté

Championnats de ligue qualificatifs à conserver

Architecture des 3 week-ends de championnats de France : fin mai, toussaint, avril ou fin Aout :

- CF Nuit, sprint et CNE à la Toussaint

- pour les 2 autres WE : discussion

En avril, attention météo : à disputer sous 1000 m d'altitude

En avril, difficulté pour les qualifications, d'autre part certains enseignants ne seront pas en vacances.

Relais sprint à positionner sur un week-end de mai à 3 jours (l'Ascension WE de repli si pas mieux)

Concurrence de trop d'évènement en été.

Proposition 1 : MD et CFC Avril + relais et LD Mai : 9 voix pour

Proposition 2 : MD et CFC Mai + LD et relais fin Août : 7 voix pour

La proposition 1 est adoptée.

- Appel à candidature pour les compétitions pédestres 2017
Un courrier sera envoyé après l'AG

- Calendrier 2018

Coupe du monde et nationales CO à VTT : candidature du 2406/CD24.

Ce dossier est déposé par un organisateur ayant organisé une nationale CO à VTT en 2013 sans autorisation de la préfecture. La FFCO avait reçu un courrier de la préfecture pour signaler ce non-respect et informer la FFCO qu'elle pouvait être assujettie à une amende importante ainsi que tous les coureurs. Dans ces conditions le CD FFCO n'accepte pas cette demande de candidature. Elle souhaite que l'organisateur fasse ses preuves sur une nouvelle épreuve de niveau national qui se déroulerait de manière correcte avant de réétudier un dossier de candidature de niveau international.

7. Communication

- cahier des charges du futur site web FFCO à l'horizon 2018.

Validation du devis d'Epsilon Solution pour la rédaction du cahier des charges du nouveau site internet fédéral.

Création du groupe de travail

Thierry : agenda des courses, CN, gestion licences, pass'o

Valérie : jeunes et scolaires (balises, écoles de CO)

Mathieu : formation

Bernard D. : équipements sportifs

DTN : haut niveau

Michel : président

Bernard M. : secrétaire général

Une réunion du groupe de travail est planifiée pour le 20/03 au soir

- Validation du catalogue des supports de communication.

Une édition papier du catalogue sera remise à l'AG.

- Supports de communication FFCO

Distribuer les anciens supports. Nouvelles flèches développement durable.

Le kit communication des zones est passé en commande et devrait être livré pour la 1^{ère} Nationale en Normandie.

8. Promotion-Evénementiel

Choix du prestataire pour la réalisation du site internet O'France : Epsilon est adopté à l'unanimité.

	EPSILON WEB SOLUTIONS	ADVERIS	WEB STRATÉGIES	SARION PUBLICITÉ
Lien vers une 1ère proposition graphique	Exemple de page d'accueil	Exemple de page d'accueil		
OPTIONS RÉCURRENTES / COÛT PAR AN	Total HT	Total HT	Total HT	Total HT
Duplication du site pour chaque nouvelle édition et mise en ligne		290,00 €		
Suivi du référencement				2 520 €
Maintenance et support technique	600,00 €		9 900 €	2 160 €
Hébergement	360 €	360 €	600 €	1 090 €
Extensions de gestions des langues, de mémoire cache, etc.	200 €			
TOTAL HT	1 160,00 €	650,00 €	10 500,00 €	5 770,00 €
TVA (20%)	232,00 €	130,00 €	2 100,00 €	1 154,00 €
TOTAL TTC	1 392,00 €	780,00 €	12 600,00 €	6 924,00 €
TOTAL GÉNÉRAL (OFFRE DE BASE + OPTIONS PONCTUELLES + OPTIONS RÉCURRENTES)				
TOTAL HT	7 160,00 €	13 701,25 €	24 548,75 €	24 660,00 €
TVA (20%)	1 432,00 €	2 740,25 €	4 909,75 €	4 932,00 €
TOTAL TTC	8 592,00 €	16 441,50 €	29 458,50 €	29 592,00 €

9. Haut Niveau

Annexe 1 - dispositions financières (règlement HN)

Remboursement à adapter pour les Vététistes : 3 Vététistes (= 1 voiture pleine avec les vélos) correspond à 4 pédestres.

10. Trésorerie

Budget réalisé 2014

Compte de résultat 2014 : excédent de 52 086.28€ (32000€ de baisse de salaires, 20000€ de communication)

Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2014	Prévisionnel 2014 réactualisé		
Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS
1 024 563,00 €	1 042 569,54 €	1 082 991,00 €	748 900,00 €	334 091,00 €

Prév. 2014 voté AG	Réalisé 2014	Prév. 2014 Réactualisé
Dépenses	Dépenses	Dépenses
1 024 563,00 €	990 483,26 €	1 082 991,00 €

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité

Affectation du report à nouveau :

Après prise en compte de l'excédent de 52 086 € pour l'exercice clos le 31/12/2014 et d'un report à nouveau créditeur de 76 224 €, formant un total affectable de 128 310 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme.

Adopté à l'unanimité

Départ de Bernard MORTELLIER à 17H15, 14 voix représentées

Budget 2015 réactualisé

Prév. 2015 voté AG	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015 réactualisé		
Recettes	Recettes	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS
1 091 023,27 €	1 042 569,54 €	1 104 505,00 €	775 400,00 €	329 105,00 €

Prév. 2015 voté AG	Réalisé 2014	Prév. 2015 Réactualisé
Dépenses	Dépenses	Dépenses
1 091 023,27 €	990 483,26 €	1 104 505,00 €

Le budget 2015 réactualisé est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2016

Prév. 2015 Réactualisé			Prév. 2016			Prév. 2015 Réactualisé	Prév. 2016
Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Recettes Total	Recettes FFCO	Recettes MS	Dépenses	Dépenses
1 104 505,00 €	775 400,00 €	329 105,00 €	1 097 945,85 €	780 054,00 €	317 891,85 €	1 104 505,00 €	1 097 945,85 €

Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité

11. points divers

Demande de la commission arbitrage d'ajouter un champ pour le nom du traceur et son diplôme sur le formulaire de candidature à l'organisation d'une compétition du groupe national : accord du comité directeur.

12. Réflexion collective sur les moyens d'atteindre les 10 000 licenciés.

Fin de séance à 18h

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER